

La flûte

VOLUME 72, N° 3, AUTOMNE 2016

FRATERNITÉ DES POLICIERS ET POLICIÈRES DE MONTRÉAL



*Nous protégeons
ceux et celles qui protègent les autres*

Le Noël

Le dimanche 4 décembre 2016

au Collège Notre-Dame
3791, Queen-Mary, Montréal
(face à l'oratoire Saint-Joseph)

de nos enfants!

*N'oubliez pas
de retourner votre formulaire*

Un formulaire a déjà été envoyé à chaque famille ayant participé l'an passé. Toutefois, vous devez vérifier les informations inscrites sur le formulaire, apporter les correctifs s'il y a lieu, et indiquer si vous désirez assister à la représentation du matin ou de l'après-midi.

L'inscription se fait sous le principe du premier arrivé premier servi. Les délégués ont reçu, lors de la statutaire du mois de septembre, un formulaire pour les membres qui n'étaient pas présents l'an passé et qui veulent inscrire leur enfant pour la première fois! Vous recevrez votre confirmation par courrier vers la fin novembre.

Président

Yves Francoeur

Vice-président exécutif

André Gendron

Vice-président au Secrétariat
et à la trésorerie

Pascal Poirier

Vice-président
aux Relations de travail

Jean-François Potvin

Vice-président à la Prévention
et aux relations avec les membres

Yves Gendron

Vice-président à la Recherche
et aux communications

Mario Lanoie

Laflûte

Éditeur

Mario Lanoie

Coordonnateur et corédacteur
Martin Desrochers

Révision

Danielle Lanthier

Conception graphique
Quatre-Quarts

Imprimerie

Imprimerie R. M. Hébert

La revue «La Flûte» est publiée
trois (3) fois par année par
la Fraternité des policiers
et policières de Montréal inc.
(tirage : 9 300 exemplaires)

480, rue Gilford, bureau 300
Montréal (Québec) H2J 1N3
Téléphone : 514 527-4161
Télécopieur : 514 527-7830

www.fppm.qc.ca

Tous droits réservés.

La reproduction totale ou
partielle d'articles, clichés,
dessins, annonces ou toute
autre matière apparaissant dans
cette revue est strictement
interdite sans l'autorisation
expresse de la Fraternité
des policiers et policières
de Montréal inc.

Dépôt légal :

Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0703-4725

Numéro de convention
de Poste-publications :
40011308

Possible d'arrêter de démanteler le SPVM ?

La principale préoccupation en matière de sécurité publique est que ça coûte le moins cher possible. Pour y arriver, on n'hésite pas à démanteler des unités spécialisées comme les escouades Gang de rues et Stupéfiants dans les régions, à récompenser la performance en matière de fermeture de dossiers parfois sans égards aux résultats et à planifier une diminution des effectifs... On a déjà vu plus motivant...

Sommaire

Les actualités	4
Paroles de président	
Possible d'arrêter de démanteler le SPVM ?	8
Relations de travail	
Un contrat est un contrat	10
Prévention et relations avec les membres	
La conduite automobile	12
Services aux membres	
Modernisation des assurances	14
Chronique juridique	
Tatouages et marginalité	18
SST	
Radar et cancer	20
Des nouvelles de la Caisse Desjardins des policiers et policières	22
Association athlétique et sportive	24
Symphonie vocale	28
Au musée de la police	30
Vie spirituelle	35
Décès	36
Nouvelles de l'APPRM	38

Constats d'infractions : victoire définitive

En mai 2015, la Ville déposait une requête en révision judiciaire devant la Cour supérieure pour attaquer la décision de la Commission des relations du travail (CRT) nous étant favorable dans le dossier des constats d'infraction. Rappelons que la CRT avait estimé que la Ville avait échoué à démontrer une action concertée. Dans un jugement rendu en août par la Cour supérieure, cette dernière a confirmé la décision de la CRT nous donnant raison, et, le délai de trente jours pour inscrire la cause en appel ayant été dépassé en septembre, notre victoire est devenue définitive. Rappelons que la Fraternité a toujours demandé et continue de demander à ses membres de livrer une prestation de travail normale et usuelle.

Projet de loi 110 sur les négociations dans le secteur municipal

Le 16 août dernier en commission parlementaire, le président présentait le mémoire de la Fraternité portant sur le projet de loi 110. Il a vigoureusement exprimé notre opposition au projet de loi, qui, entre autres choses, abolit l'arbitrage sous sa forme actuelle et crée un conseil de règlement formé de six personnes qui siègera à trois, pour établir les conventions collectives des policiers et des pompiers qui n'auront pu être négociées au terme d'une période de 120 jours suivie d'une période maximale de 90 jours de médiation.

Nous estimons que ce projet de loi établit un processus décisionnel qui ne constitue pas un palliatif valable au droit de grève, et que, par conséquent, il est inconstitutionnel. Ce conseil de règlement n'inspire aucune confiance, son mandat semblant être de livrer la promesse de pacte fiscal faite aux maires par le gouvernement sur le dos des employés municipaux. Ce tribunal ne tient vraisemblablement pas la route face aux arrêts de la Cour suprême.

La Fraternité estime que les problèmes créés par ce projet de loi sont nombreux et énormes. « C'est un projet de loi qui balaie tous les consensus des experts indépendants depuis plus de trente ans pour livrer un pacte fiscal sous la forme d'un processus partial et biaisé » a conclu Yves Francoeur en réitérant qu'il devrait être retiré.

Omnium de golf de la Fraternité : plus de 18 000 \$ pour les bonnes œuvres !

Encore une fois cette année, l'Omnium de golf de la Fraternité frappe dans le mille en rassemblant près de 350 golfeurs ayant passé ensemble une journée exceptionnelle ! La Fraternité est fière de pouvoir compter sur des partenaires de grande qualité dont plusieurs l'appuient depuis de nombreuses années. La soirée s'est déroulée dans la bonne humeur et on y sentait une indéniable atmosphère de solidarité. Les épreuves nous ont rendus plus fort et ça se sent ! En terminant, un immense merci à tous nos partenaires, sans lesquels rien ne serait possible !



Griefs sur les solos et sur les cadets

Compte tenu du refus du Service de procéder à la nomination de solos afin de combler les nombreux postes vacants, la Fraternité a déposé un grief le 26 septembre dernier afin de remédier à cette violation évidente de la convention.

Une autre violation évidente de la convention réside dans le fait que le Service appelle des cadets à occuper des positions de *gestes et signaux* (entre autres) sur des sites de commercialisation et des sites de chantier. Par conséquent, la Fraternité a également déposé un grief dans ce dossier. L'administration Coderre a elle-même admis que cette tâche était conventionnée en nous invitant publiquement à négocier des aménagements... Nous avons répondu que rien ne serait négocié à la pièce. L'employeur tente maintenant d'agir unilatéralement et en flagrante contravention avec le contrat de travail. Le directeur général de la Ville, Alain Marcoux, est véritablement un démolisseur de relations de travail...

Journée reconnaissance : l'importance de ce que vous faites !

La Fraternité organise à chaque année un dîner afin de souligner l'apport essentiel des bénévoles et de ses partenaires dans l'organisation de la journée des Fèves au lard, à l'origine d'environ 80% des apports dans le fonds humanitaire de l'Organisation, qui redistribue approximativement 100 000 \$ par année auprès d'OBNL œuvrant auprès d'enfants malades et dans le besoin.

En 2015, nous en étions déjà à la 49^e édition, qui n'aurait pas pu se tenir sans le concours du SPVM. Un remerciement particulier à Rodger Brulotte qui, encore cette année, a assuré la présidence d'honneur de l'évènement!



Profitons de l'occasion pour saluer la mémoire du fondateur de l'activité caritative des fèves au lard, monsieur Jacques Ruel, sergent-détective, qui, il y

a cinquante ans, lançait une levée de fonds dont la pérennité se révélerait impressionnante! Monsieur Ruel, qui a été directeur à la Fraternité de 1966 à 1975, est décédé le 3 octobre dernier. Nos sympathies aux parents et amis.



Les meilleurs vendeurs, du PDQ 42, avec 1750 repas (de gauche à droite): Yves Francoeur, Philippe Pichet, Dang Thi Truc Mai, M. Montanaro, M^{me} Montanaro, Julie Mazerolle, Rodger Brulotte, Martin Godin de MacDonald, Miguel Alston et François Harrisson-Gaudreau.



Les seconds meilleurs vendeurs, du PDQ 30, avec 1002 repas (de gauche à droite): Yves Francoeur, Philippe Pichet, Stéphanie Bellemare, Mélanie Muniz, Marlène Dessources, 2 étudiants du Collège Reine-Marie (en stage), Catherine Deschênes, Marc Lauzon, Rodger Brulotte et Nathalie Heppel.



Les troisièmes meilleurs vendeurs, du PDQ 24, avec 950 repas (de gauche à droite): Yves Francoeur, Philippe Pichet, Anna Karadimos, Rodger Brulotte, Stephen Zakrewski et Mohamed Aziz Bouhdid.

Au moment d'écrire ces lignes, la 50^e édition était bien en selle et plus de 15 000 repas avaient déjà été vendus!



Possible d'arrêter de démanteler le SPVM ?

La Fraternité est solide et ceux qui se sont imaginé la casser se trouvent indisposés d'être incapables de le faire. On a cherché à nous épuiser pour ensuite nous maîtriser, notamment par la judiciarisation des relations de travail. La ligne est simple : donne-leur du fil à retordre. Ne respectez pas la convention... ils nous poursuivront !

En bout de ligne, la seule chose qui aura été livrée est une détérioration totalement contreproductive des relations de travail que, tôt ou tard, il faudra bien reconstruire.

Pendant ce temps...

Philippe Pichet exécute les stratégies imposées par le directeur général, dont la principale préoccupation en matière de sécurité publique est que ça coûte le moins cher possible. Alain Marcoux veut uniformiser... car pour lui, un employé du SPVM, c'est un employé de la Ville et le boss des employés de la Ville, c'est lui. C'est pourquoi les commandants doivent livrer des beaux chiffres à la haute direction, laquelle doit aller les soumettre au directeur général.

Pour y arriver, on n'hésite pas à démanteler des unités spécialisées comme les escouades Gang de rues et Stupéfiants dans les régions.

Aux fins de bonis aux cadres, on prendra également en compte le nombre de dossiers fermés comme si les enquêtes devaient avant tout performer sur le plan statistique et comme si le but était de fermer des plaintes pour diminuer les coûts. Il est stupéfiant de constater que des dossiers sont fermés parce que la preuve a été trop longue à compléter par manque de ressources.

Sans oublier qu'on donne également des bonis aux commandants en prenant en compte le nombre de contraventions émises...

Au final, on tente de compenser la baisse du budget du SPVM qui non seulement n'a pas été indexé l'an passé, mais qui, de surcroît, a été diminué en chiffres absolus.



Président Yves Francoeur

Optimisation... modernisation... rationalisation...

Les technocrates adorent ces termes dont ils se convainquent de la valeur. La plupart du temps, ce sont des euphémismes pour *couper* et prétendre pouvoir *faire plus avec moins*.

On connaît le plan de l'hôtel de ville : comprimer les dépenses, notamment en diminuant les effectifs par attrition. Et aussi, mettre le SPVM à sa main... Inutile de dire que la Fraternité gardera un œil constant sur toute tentative d'ingérence.

En outre, attendez-vous à de beaux discours sur les objectifs et les orientations.

On ne génère pas d'adhésion réelle avec des claques

Une réforme qui fonctionne n'est jamais mise en place en piétinant ceux qui peuvent en faire un succès... Message au directeur Pichet au cas où il ne l'aurait pas remarqué : les policiers et policières de Montréal ne sont pas de bonne humeur et reçoivent avec une réticence inédite ses projets et ses paroles.

La loi 15, le projet de loi 110, les compressions, les horaires, les démantèlements d'escouades, les non-respect volontaires et répétés de la convention, l'échéance du contrat de travail dépassée de deux ans, la rigidité, tout ça mène à un niveau d'adhésion et de collaboration se situant en deçà du plancher. De fait, ses propres cadres le savent, le sentent et s'en inquiètent. La désaffection est évidente. Sans compter le problème très particulier des affaires internes, qui mine profondément la crédibilité de la direction.

Il y a donc de l'eau dans le gaz de tout changement visé par la haute direction (et *inspiré* par l'hôtel de ville). Tant que la base ne sera pas déçoquée, les virages risquent le dérapage.

La Fraternité, demeurera derrière, devant et à côté de ses membres

Lorsqu'on attaque ses membres, l'indépendance de la police où les services à la population, la Fraternité réagit.

Nous savons que ça joue dur. Nous savons que l'on cherche à nous isoler, à nous diviser, à nous désolidariser et à nous entraver.

Rappelons qu'en vertu du code du travail, aucun employeur ni aucune personne agissant pour un employeur ou une association d'employeurs ne peut chercher, d'aucune manière, à entraver les activités d'une association de salariés.

Ça aussi, s'il faut y voir, nous y verrons.

En attendant, possible de cesser de démanteler le SPVM ?



Un contrat est un contrat

Depuis mon arrivée à la Fraternité en juin 2014, je constate que les contrats ne cessent d'être bafoués.



Bien entendu, la loi 15 (sur les régimes de retraite), est un véritable chef-d'œuvre en matière de rupture de contrats. Non seulement elle ne fait aucune distinction entre les régimes de retraite capitalisés et ceux en situation problématique, mais, en plus, elle outrepassé toutes les ententes négociées de bonne foi en rémunération globale. Rappelons que la loi impacte chaque policier montréalais à hauteur de 60 \$ additionnels en contribution par semaine, c'est-à-dire 3 120 \$ par année en baisse de rémunération globale. En plus, la loi a pour effet, à terme, de couper les prestations de retraite de près de 6000\$ par année. Au final, la loi 15 permet à la Ville de Montréal une récupération annuelle de 40 millions dans les poches des policiers uniquement.

Le maire Coderre mentionnait en commission parlementaire dernièrement que la capacité de payer des Montréalais était atteinte. En bafouant les droits des travailleurs, les dispositions de la charte, du régime de retraite, le maire Coderre souhaite que les policiers de Montréal renflouent les coffres de la Ville qui ont été siphonnés de façon scandaleuse par des entrepreneurs. Et comme le disait le président de la Fraternité en commission parlementaire sur le projet de loi 110, nous avons hâte de voir en quoi la capacité de payer sera atteinte quand il sera question d'un stade de baseball!



Vice-président aux Relations de travail Jean-François Potvin

La convention, c'est un contrat !

Au sens du Code du travail, la convention collective est le contrat de travail des policiers et policières de Montréal. Expiré le 31 décembre 2014, la loi maintient le contrat en vigueur jusqu'à son renouvellement. La Ville le sait et le SPVM aussi. Pourtant, ils s'appliquent à contourner la convention pour parvenir à leurs fins en ignorant ou en feignant d'en ignorer des clauses...

Par exemple, les séniors : depuis plusieurs mois, le Service ne comble plus les postes de sénior vacants en prétendant ne plus en avoir besoin. Pourtant, il crée l'agent PAIR (policier accompagnateur voué à l'intégration des recrues). Que fait-il ? Une job de sénior ! Mais au lieu d'être payé 3% de plus sur une base annuelle, le Service lui octroie une prime temporaire... Ce qui constitue à nos yeux un viol clair de la convention, pour lequel un grief a d'ailleurs été déposé.

Autre exemple, la commercialisation : malgré les limites du travail des cadets policiers, le Service continue de faire à sa tête et affecte des cadets policiers à des postes de *gestes et signaux* sur différents sites de commercialisation. Le Service a demandé à des cadets d'effectuer des tâches autres que celles négociées et entendues à l'Annexe de la convention.

La pratique est littéralement insultante.

Respecter les contrats c'est respecter les employés

Si deux voisins de Rosemont s'entendent pour échanger des services, qu'un voisin doit s'occuper de déblayer les deux cours durant l'hiver tandis que l'autre coupe les pelouses l'été, une personne raisonnable comprendra que cela n'inclut pas la pelouse du chalet. C'est pourtant à ce genre de prétention que nous nous heurtons dans le dossier des horaires et des postes de solo. Malgré le fait que la Fraternité ait mis fin au projet pilote sur les horaires, le Service cherche encore à contourner les règles en prétendant au maintien unilatéral des paramètres du projet pilote pour ne pas combler les postes vacants de solos. Il s'agit d'une violation claire de la convention. Comme vous le savez, un grief a été déposé.

Respecter un contrat, c'est respecter ceux avec qui on l'a signé !

Syndicalement vôtre,

Jean-François Potvin
Vice-président des relations du travail



Terminer son quart de travail sur ses deux pieds

La conduite automobile représente assurément un aspect du travail policier très présent lors d'une carrière au SPVM. De plus, le travail en milieu urbain fait en sorte que les dangers reliés aux déplacements en mode urgent sont omniprésents. Les particularités du territoire font que nos patrouilleurs peuvent se retrouver en milieu très dense, sur des boulevards semi-urbain ou sur des voies de service de grandes autoroutes.





Vice-président à la Prévention et aux relations avec les membres Yves Gendron

Qui n'a pas fait un *ouf!* au moins une fois dans sa carrière en se rendant sur un appel d'urgence ? Il est normal de vouloir se rendre le plus rapidement possible sur un appel où il y a un suspect sur les lieux pour protéger un citoyen ou une citoyenne ou aller prêter main forte à un partenaire qui demande de l'assistance. Mais il faut se rendre ... et sans blesser personne. La vitesse joue un rôle primordial dans le scénario d'un accident. Elle contribue à réduire le champ de vision, à augmenter la distance de freinage, les risques de dérapage et la violence des chocs.

Un policier ne se lève pas un matin en se disant *Aujourd'hui je me sens d'attaque pour un accident!* Le faux mouvement d'un automobiliste, une vitesse élevée, une vision tunnel, des conditions routières difficiles sont des ingrédients pour un accident. La très grande majorité des accidents impliquant nos policiers sont mineurs. Mais lorsqu'un accident grave se produit, la conduite du policier est automatiquement mise en cause et les raisons pour lesquelles le policier se déplaçait en mode urgent n'ont souvent plus aucune importance auprès de l'opinion publique... Il faut trouver un coupable ...

Un policier peut ne jamais avoir accès à une formation de conduite à haute vitesse autre que celle reçue à l'ENPQ lors de sa formation de base. Contrairement à d'autres aspects de son travail, la conduite automobile ne sera pas réévaluée au long de sa carrière s'il n'est pas impliqué dans un accident.

Nous sommes tous conscients et conscientes que la profession de policier est de plus en plus exigeante et la conduite automobile en est un bon exemple: les policiers ne savent plus sur quel pied danser. Dois-je enfreindre le CSR pour sauver une victime ou pour arrêter un criminel ? L'actualité démontre à quel point la réponse n'est pas évidente. Est-ce que la personne qui appelle le 911 pour rapporter un individu qui défonce la porte de sa résidence s'attend à ce que les patrouilleurs respectent chaque feu rouge qu'ils croisent ? Je suis persuadé que la réponse est *non* mais plusieurs signaux légaux vont à l'encontre de cette attente citoyenne.

Votre professionnalisme fait en sorte que peu importe les événements, vous interviendrez. Mais gardez en tête qu'on vous attend à la maison, que votre santé, celle de votre partenaire et celles des citoyens et citoyennes sont d'une importance capitale.

En définitive, rappelez-vous aussi qu'il n'est pas rare qu'un policier se blesse grièvement lors d'un accident de la route et que sa qualité de vie et sa carrière en prennent un coup. Prenez le temps d'y réfléchir!



Vice-président au Secrétariat et à la trésorerie Pascal Poirier

Modernisation des assurances



Dans le but de vous offrir un service de première qualité, le département des assurances de la Fraternité continue de se moderniser. En effet, après avoir ajouté une ressource supplémentaire au service à la clientèle, nous sommes heureux de vous offrir pour votre régime d'assurance collective un nouveau portail web, plus convivial et facile d'utilisation. Le nouveau portail vous permettra de consulter votre dossier, d'avoir accès à différents renseignements concernant votre régime d'assurance ainsi qu'à diverses capsules informatives sur la santé en général. Il vous permettra également de nous faire parvenir vos réclamations via courriel ainsi que certaines modifications à votre dossier d'assurance. De plus, il sera disponible sur toutes les plates-formes mobiles (téléphones intelligents et tablettes électroniques).

Le site étant en fonction depuis peu, il sera bonifié au cours des prochaines semaines pour vous offrir le maximum d'information en assurance maladie, dentaire, voyage et vie.

Dans un deuxième temps, nous sommes fiers de vous annoncer que nous avons commencé à travailler sur le déploiement du paiement direct pour l'assurance maladie. Grâce à un partenariat avec la firme HBM+, nous espérons transiter vers le paiement direct au début de l'été 2017. De plus amples informations à ce sujet vous seront transmises lors de la parution de la prochaine Flûte!

Assurances voyage

En tant que membre de la Fraternité des policiers et policières de Montréal, vous bénéficiez d'un régime d'assurance voyage collectif auprès de SSQ Groupe financier. Il est toutefois possible que vos besoins particuliers en assurance voyage demandent une protection additionnelle. AssuranceVoyages.CA, une filiale de SSQ, est en mesure de vous offrir plusieurs solutions à vos besoins en assurance voyage. Avec l'implication de plus de 12 assureurs voyage différents, AssuranceVoyages.CA vous proposera la meilleure solution adaptée à votre état de santé et à vos besoins particuliers.

- Par Patrick Boucher, vice-président, AssuranceVoyages.CA



VOUS QUITTEZ LA PROVINCE POUR PLUS DE 90 JOURS ?

Votre assurance collective vous protège pour des séjours n'excédant pas 90 jours à l'extérieur de votre province de résidence. Toutefois, si votre voyage excède 90 jours, vous pouvez facilement souscrire une protection complémentaire auprès d'un représentant AssuranceVoyages.CA. Cette couverture complémentaire pourrait même être demandée après votre départ.

VOUS PRÉSENTEZ DES CONDITIONS DE SANTÉ PARTICULIÈRES ?

Si votre état de santé n'est pas stable ou encore, si vous avez récemment fait l'objet d'un changement de médication ou de traitement, votre condition médicale n'est peut-être pas assurée par votre régime collectif (il est important de communiquer avec votre assureur pour le confirmer). AssuranceVoyages.CA peut vous aider à trouver une couverture qui ne demande qu'une stabilité de 7 jours avant le départ. Aussi, dans un cas où votre état de santé est particulier, nous offrons des protections sur mesure à l'aide d'un questionnaire médical pour risques spéciaux. Nous pouvons également vous proposer des protections d'assurance voyage avec limitations sur le montant de la couverture.



Services aux membres

Vice-président au Secrétariat et à la trésorerie Pascal Poirier

VOUS AVEZ UNE PERSONNE À CHARGE QUI N'EST PAS PROTÉGÉE PAR VOTRE RÉGIME COLLECTIF ?

Si vous prévoyez voyager avec un membre de votre famille qui n'est pas protégé par votre régime d'assurance collective, il est simple de souscrire une protection adaptée à votre situation. Que ce soit pour assurer un enfant de plus de 18 ans qui n'est plus aux études à temps plein ou encore, un nouveau conjoint qui n'habite pas avec vous depuis au moins 12 mois, nous avons des solutions pour vous!

VOUS ACHETEZ UN VOYAGE DE PLUS DE 5 000 \$ PAR PERSONNE ?

Votre assurance collective d'annulation et interruption de voyage couvre chaque assuré pour une somme de 5 000 \$ maximum par voyage. Si vous le désirez, vous pouvez souscrire une protection complémentaire qui couvre l'excédent du montant de votre voyage.

VOUS VOYAGEZ DANS LE BUT DE RECEVOIR UN TRAITEMENT MÉDICAL SPÉCIAL ?

De plus en plus de Québécois se tournent vers les pays étrangers afin de recevoir des traitements médicaux spécialisés. Même si la majorité des compagnies d'assurance n'offrent pas de protection pour ce type de voyage, nous pouvons vous donner un coup de main pour trouver un produit adapté à votre besoin. Toutefois, il faut savoir que les contrats pour ce type de voyage couvrent uniquement les frais médicaux qui ne sont pas reliés à la maladie faisant l'objet du voyage.

VOUS PRÉVOYEZ VOYAGER DANS UN PAYS SOUS AVERTISSEMENTS ?

Habituellement, la majorité des assureurs refusent de couvrir les frais médicaux d'urgence survenant dans un pays faisant l'objet d'un avertissement du gouvernement canadien de ne pas s'y rendre. Nous pouvons offrir des protections adaptées pour ces situations particulières. Dans ce cas, la protection couvre l'assuré pour tout événement n'étant pas en lien avec la situation faisant l'objet d'un avis de ne pas y voyager.

VOUS PRATIQUEZ DES SPORTS OU DES ACTIVITÉS HORS NORMES ?

Plusieurs sports ou activités hasardeuses sont souvent exclus dans les contrats d'assurance voyage. En nous contactant, vous pourrez obtenir une protection sur mesure. Que vous prévoyiez faire de l'alpinisme à plus de 6 000 mètres, du parachutisme, des arts martiaux ou encore de la plongée sous-marine sous plus de 30 mètres, nous sommes en mesure de vous aider à trouver la protection qu'il vous faut!

VOUS ÊTES CONCERNÉ PAR L'UNE DE CES SITUATIONS OU UNE AUTRE SITUATION PARTICULIÈRE ? CONTACTEZ-NOUS !

Nous avons mis à votre disposition une ligne téléphonique spécialement dédiée aux membres de la Fraternité des policiers et policières de Montréal :

1-855-909-4651

Au plaisir de vous servir!



Un message pour votre ami pharmacien...

De plus en plus, les pharmaciens acceptent de ne prendre leurs honoraires qu'une fois lorsque vous demandez vos médicaments pour plusieurs mois ! Ils contribuent ainsi à maintenir les coûts de votre assurance-médicaments au minimum.

Vérifiez ! Si les honoraires vous sont chargés trois fois pour un médicament que vous avez acheté pour trois mois, parlez-en à votre ami !

Une seule visite, une seule charge d'honoraires par médicament. C'est logique...

Économisez !

Achetez pour trois mois...

Vous n'avez qu'une seule franchise à payer lorsque vous achetez vos médicaments pour trois mois... Vous économisez ainsi 40 \$ par année pour un seul médicament, en plus de ne vous déplacer que quatre fois au lieu de 12...

Le tatouage est-il un symbole de marginalité ?

Cette appréhension subjective a été récemment débattue devant un tribunal d'arbitrage. Dans une cause impliquant la Fraternité des policiers et policières de Saint-Jean-sur-Richelieu et la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu¹, l'arbitre Joëlle L'Heureux a dû se prononcer sur la légalité de diverses dispositions d'une directive opérationnelle sur le port de l'uniforme et la tenue personnelle au travail. Cette dernière visait, entre autres, à limiter le port des tatouages chez les policiers et policières.

Finally, l'arbitre a déclaré que certaines dispositions étaient contraires à la liberté d'expression et au droit à la vie privée protégés par la *Charte des droits et libertés de la personne*. En conséquence, les dispositions sur l'obtention d'une autorisation préalable de la direction avant de se faire tatouer, sur l'interdiction de tout tatouage sur la nuque ou derrière les oreilles, sur l'interdiction d'avoir un tatouage de mauvais goût ou inacceptable et sur la dimension ou le nombre de tatouages ont été annulées.

Évidemment et heureusement, le syndicat ne s'est pas opposé à l'interdiction totale de tatouages qui auraient une connotation

sexiste, raciste, incitant à la violence ou faisant la promotion de la drogue et de l'alcool ou allant à l'encontre des valeurs ou de la mission d'un service de police. Il y a toujours des limites, particulièrement lorsqu'on représente l'autorité de l'État auprès des citoyens.

L'arbitre a assis son raisonnement sur divers éléments. Elle s'est basée sur une évolution jurisprudentielle, somme toute favorable à l'acceptabilité sociale du tatouage. Les tribunaux ont reconnu que les tatouages relèvent du droit à l'image, du droit à la vie privée et de la liberté d'expression et qu'ils ne représentent plus de nos jours la délinquance ou une menace à la moralité publique.

¹ [2016] CanLII 64000 (QC SAT)



M^e Julien David Hobson, Roy Bélanger Dupras avocats

« Un employeur ne peut interdire le tatouage sur la base de sa simple évaluation subjective de ce qui est acceptable ou non. »

L'arbitre a appliqué les critères des arrêts *Ford*² et *Oakes*³ de la Cour suprême. La Cour a statué qu'une partie qui demande la suppression d'un droit fondamental doit démontrer la présence d'un objectif légitime et important rattaché à la mesure contestée. Puis, cette même partie devait faire la preuve d'une proportionnalité: la limitation du droit doit être rationnellement liée à l'objectif, l'atteinte aux droits fondamentaux doit être minimale et la limitation du droit doit être proportionnelle à l'objectif.

En premier lieu, l'arbitre a retenu que la directive opérationnelle vise un objectif légitime et important. Il faut manifestement éviter que la présence d'un tatouage brise le lien de confiance envers la population ou que les policiers aient l'air marginaux.

En deuxième lieu, l'arbitre a considéré que les dispositions annulées n'étaient pas proportionnelles à l'objectif de la Ville.

L'arbitre n'a pas retenu l'opinion d'un expert de la Ville qui a conclu que les tatouages étaient un marqueur social anticonformiste et a plutôt observé que 90% des gens considéraient que les tatouages étaient communs. L'arbitre a mentionné qu'un policier qui porte des

manches longues l'été pour couvrir un tatouage était nécessairement stigmatisé, étant donné que cacher un tatouage pourrait signifier qu'il est offensant. L'arbitre a noté qu'il n'y a aucune uniformité dans les corps policiers concernant le tatouage, bien que tous les policiers soient soumis aux mêmes *Code de déontologie* et *Loi sur la police*.

Enfin, l'arbitre a longuement commenté sur la valeur probante des sondages et les extrapolations qu'une partie peut être tentée de faire. Les sondages évoquent souvent des notions spéculatives, dont on ne peut objectivement connaître ni le point de départ ni le point d'arrivée. Les questions ou réponses des participants sont souvent sujettes à interprétation. Les participants répondent selon leurs perceptions subjectives.

Dans ce contexte, l'arbitre conclut que la relation alléguée par la Ville entre les tatouages et la perte du lien de confiance entre la population et les policiers est spéculative et ne rencontre pas le test établi par la Cour suprême.

En résumé, un employeur ne peut interdire le tatouage sur la base de sa simple évaluation subjective de ce qui est acceptable ou non.

² [1988] 2 RCS 712

³ [1986] 1 RCS 103

L'utilisation du cinémomètre radar et le cancer testiculaire

Il y a quelque temps, une inquiétude fut portée à notre attention quant à l'utilisation d'un appareil radar en lien avec le cancer testiculaire.

Comme d'autres services de police, nous avons fait part de cette crainte commune à l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail, secteur «affaires municipales» (APSAM). Celle-ci, avec la collaboration d'un médecin-conseil en santé au travail à la Direction de santé publique qui s'est penchée sur la préoccupation, nous informe que les recherches effectuées ne démontrent pas de lien entre le cancer testiculaire et l'utilisation du cinémomètre radar, qui, en somme, ne comporte pas de risque pour la santé d'un utilisateur.

Voici l'article complet réalisé par l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail secteur «affaires municipales» (APSAM).

Radars de contrôle routier et cancer testiculaire : réel risque ou mythe?

1^{ER} SEPTEMBRE 2016

Chaque année, l'APSAM reçoit de nombreuses questions de la part de sa clientèle quant au lien entre l'utilisation des radars de contrôle routier et le cancer testiculaire. Qu'en est-il vraiment? Nabila Kadaoui MD, M.Sc., FRCPC., médecin-conseil en santé au travail de la Direction de santé publique du CISSS de la Montérégie-Centre, s'est penchée sur cette question. Voici ce qu'elle avait à nous dire sur le sujet :

D^{re} Kadaoui, expliquez-nous pourquoi depuis quelques années nos policiers craignent l'utilisation du cinémomètre (radar de contrôle routier) dans l'exercice de leurs fonctions ?

Cette crainte est causée par la publication dans la revue American Journal of Industrial Medicine en 1993, de l'article de Davis et Mostofi qui rapportait des cas de cancer testiculaire chez des policiers. Cette étude contient plusieurs lacunes méthodologiques et ne s'appuie que sur le cas de six policiers. De plus, cette étude ne permet pas de faire un lien de cause à effet entre le radar de contrôle routier et le cancer testiculaire. D'ailleurs, aucune étude d'envergure n'a pu établir ce lien.



Jean-François Cimon et Steeve Lagueux, représentants paritaires à la prévention en santé et sécurité du travail

Les policiers n'ont donc pas à s'inquiéter pour leur santé lorsqu'ils utilisent le radar ? Quels constats faites-vous de la situation ?

L'utilisation de radar de contrôle routier ne constitue pas un risque pour la santé des policiers. En effet, cet appareil émet beaucoup moins de rayonnement micro-ondes que plusieurs appareils domestiques utilisés quotidiennement par la population générale, y compris les enfants (par ex. : four à micro-ondes, téléphone cellulaire, moniteur de bébé). De plus, les études ayant évalué l'exposition d'agents de police aux rayonnements provenant de radars de contrôle routier affirment que les mesures les plus élevées sont inférieures à 1% des normes de sécurité les plus conservatrices.

Est-ce pour ces raisons que, dans le programme de santé sectoriel (phase 2) qui cible les policiers, l'utilisation du radar n'est pas considérée comme étant un risque pour la santé des travailleurs ?

Oui, c'est pour ces raisons que cette tâche n'est pas considérée à risque pour la santé des travailleurs.

Vous nous dites que le radar de contrôle routier émet moins de rayonnement micro-ondes que plusieurs appareils domestiques. Doit-on considérer cela comme étant rassurant ?

Oui, c'est rassurant. Les principaux organismes nationaux et internationaux (OMS, ANSES, INSPQ) considèrent qu'il n'existe pas de preuves convaincantes que l'exposition à des niveaux de radiofréquences respectant les normes internationales causerait le cancer ou toute autre atteinte à la santé. L'absence de preuves montrant des effets néfastes sur la santé, malgré un effort de recherche considérable, est rassurante (INSPQ).

L'OMS indique également sur son site Web que : « comme la puissance de sortie moyenne des radars de contrôle routier est très faible, de quelques milliwatts, ces appareils ne sont pas jugés dangereux pour la santé, même lorsqu'ils sont tenus à la main ».

En conclusion, il est clair que les policiers n'ont pas à craindre l'utilisation des radars de contrôle routier dans le cadre de leur travail. Nous vous conseillons malgré tout de respecter les recommandations du fabricant, comme tout bon équipement de travail.

<http://www.apsam.com/>

<https://www.facebook.com/apsamsst/?fref=ts>



Caisse Desjardins des
policiers et policières

NOUVELLES COOPÉRATIVES

DÉCOUVREZ NOS NOUVELLES ESCOUADES FINANCIÈRES

En lien direct avec son offre Appartenance, votre Caisse Desjardins des policiers et policières a fait appel aux meilleurs talents de son équipe pour composer 3 escouades financières destinées à répondre aux besoins diversifiés et évolutifs des policiers, policières et de leurs familles à toutes les étapes de leur vie : aspirants et jeunes policiers, policiers actifs et policiers retraités.

NOTRE ENGAGEMENT

OFFRIR UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE À NOS MEMBRES, À CHAQUE ÉTAPE DE LEUR VIE POLICIÈRE



REER /CRI COLLECTIF : DES RABAIS BONIFIÉS!



Avec un encours collectif qui franchit le cap des 85 millions \$, le REER/CRI collectif des policiers et policières du Québec obtient de nouveaux paliers de rabais sur les frais de gestion.

Deux nouveaux paliers ont été ajoutés à l'échelle qui prévoyait jusqu'à maintenant un rabais maximal de 10 % sur les frais de gestion lorsque l'encours collectif atteignait 25 000 000 \$. Par conséquent, nos membres bénéficient désormais **d'un rabais supplémentaire de 1 % sur les frais de gestion.**

Profitez dès maintenant de la force financière et économique des policiers et policières du Québec!

Pour en savoir plus sur la nouvelle échelle des rabais sur frais de gestion individuels et collectifs dont vous bénéficierez en contribuant au REER collectif des policiers et policières du Québec, nous vous invitons à communiquer avec votre conseiller ou à visiter notre site web.

D'HIER À AUJOURD'HUI; UNE HISTOIRE D'APPARTENANCE



Au cours de sa grande histoire, depuis 1946 pour Montréal et depuis 1968 pour la Sûreté du Québec, la Caisse aura pu compter sur l'engagement de 201 policiers et policières comme dirigeants et/ou gestionnaires. Ensemble, ils ont cumulé à ce jour 1703 années de dévouement et d'engagement envers la Caisse.

Pour d'autres faits historiques sur votre coopérative financière policière, consultez la publication en ligne :

<http://caisse-police.com/caisse/histoire-caisse/revue-historique.fr.html>



Caisse Desjardins des
policiers et policières

ENGAGÉE DANS NOTRE COMMUNAUTÉ



Avec vous sur les verts

Toute la saison, votre Caisse s'est faite partenaire de tous vos tournois de golf associatifs et en milieux de travail.

Tournoi de golf de la maison La Vigile



CAISSE-POLICE s'implique activement pour le bien-être de la communauté policière. Le 3 septembre dernier, elle profitait du tournoi de golf de la maison La Vigile pour remettre à l'organisme un chèque de 10 000 \$ puisé à même son Fonds d'aide au développement du milieu. MM. Mario Desrochers et Patrice Cardinal, respectivement président et premier vice-président de la Caisse, ont procédé à la remise qui a été accueillie par des applaudissements soutenus.

Tour cycliste du SPVM



Le 8 septembre dernier, notre directeur général M. Normand Prévost, était présent au départ afin d'encourager l'équipe composée d'une vingtaine de policiers et policières, cyclistes et bénévoles, qui ont sillonné le Québec à vélo sur une distance d'un peu plus de 1 000 km. Les 27 000 \$ de profits amassés ont été remis au projet « Choisir de gagner » du Défi sportif AlterGo. Nous soulignons, entre autres, la participation de l'un de nos dirigeants à titre d'accompagnateur; M. Louis Audet. Félicitations à tous les cyclistes et les bénévoles!

Édition 2016 du Défi 911



Il a fait chaud et il a fait beau le 4 septembre dernier! Cyclistes et coureurs ont donné le meilleur d'eux-mêmes pendant 8 heures consécutives sur le circuit Gilles-Villeneuve au profit du Club des petits déjeuners du Québec. C'est un montant de 20 219 \$ qui a été amassé pour cette belle cause à laquelle votre caisse est fière d'être associée depuis ses débuts!

16e Défi 767



Chaque année, la Caisse Desjardins des policiers et policières se joint à la compétition amicale de tir d'avion organisée par la Course au flambeau des agents de la paix, en collaboration avec l'Aéroport Montréal-Trudeau et la Ville de Dorval. Présenté le 18 septembre dernier, l'événement a permis d'amasser 15 000 \$ au bénéfice d'Olympiques spéciaux Québec. En photo, l'équipe de la Caisse composée d'aspirants policiers heureux de s'impliquer!



Desjardins



Caisse Desjardins des
policiers et policières

www.caisse-police.com pour mieux vous informer!

SIÈGE SOCIAL

460, rue Gifford, Montréal (Québec) H2J 1N3
téléphone: 514 VIP-1004 (847)
sans frais: 1 877-VIP-1004 (847)
télécopieur: 514 487-1004

CENTRES DE SERVICES

Couronne Sud
Couronne Nord
Sûreté du Québec – Montréal
Québec
Centre de services conseil ENPQ
Outaouais



**Association
athlétique et sportive**
Sylvain Bois, président

**Votre association athlétique et sportive
vous présente**

une athlète d'exception !

PORTRAIT



Connaissez-vous Claudya Little Hammer ?

Lorsqu'elle est arrivée au Service le 11 février 2002, elle a débuté au PDQ-16, ensuite au GI est et plus tard au GI nord. Par la suite, elle fût assignée à la formation M-IRIS comme diffuseur et coach. Depuis mars 2016 elle est de retour au GI.

www.facebook.com/clau.littlehammer

Photo : Martin Sévigny 2016

Une femme avec une passion : l'entraînement !

Depuis son jeune âge elle a toujours été sportive, ayant débuté par des compétitions de plongeon dès 10 ans, et ce, jusqu'à 13 ans. Par la suite, elle rejoint les cadets de l'armée et tente sa chance en biathlon de 14 à 17 ans. Elle restera ensuite active en participant à des cours prestigieux tels que le cours de surpassement de soi au Pays de Galles lorsqu'elle avait 17 ans et le cours le plus convoité, le parachutisme des forces armées canadienne, à 18 ans. Étant passionnée du sport et de l'entraînement, elle a poursuivi ses études en sciences de l'activité physique à l'Université de Montréal tout en donnant des cours de groupe, et ce, depuis l'âge de 20 ans !

Son rêve était de faire du fitness...

En 2011, 17 ans plus tard, elle réalise enfin son rêve, de monter sur les planches pour faire sa première compétition de «fitness» dans la catégorie «figure». Ce ne fut pas un succès à ce moment-là mais en 2014 elle remonte sur le stage comme compétitrice dans la catégorie physique et finit 2^e au championnat régional, 2^e au championnat provincial et une semaine plus tard, 2^e au championnat national à Edmonton !

Elle poursuit sa passion et son rêve en 2016 pour compétitionner au niveau international à l'*Arnold amateur*, au début de mars 2016 en Ohio où elle termine 4^e de sa catégorie.



Le 13 août dernier, elle refait le championnat National à Vancouver et elle gagne son statut professionnel : IFBB Pro! Quinze jours plus tard, elle remonte sur les planches pour sa première compétition au niveau professionnel à Pittsburgh et termine 3^e de sa catégorie ! Elle prévoit remonter sur la scène en 2017 pour le Toronto Super Pro Show.

Réalisations sportives

1998 à 2005

Courses aventures | Adventure racing (12h, 36h, 72h et plus) au Québec, en Ontario, au Canada et aux Philippines, dont une 3^e position au Raid International hivernal Ukatak (Charlevoix, 2003)



2011

1^{re} compétition en culturisme, catégorie figure.

2012

3 demi marathons (Scotia, Ottawa, Tremblant) et participation au marathon de Montréal.

2014

2^e position catégorie *Women's physique* (open); Québec Open APQ, St-Jean-sur-Richelieu

2014

2^e position catégorie *Women's physique* (open); Provincial APQ, Laval

2014

2^e position catégorie *Women's physique* (master et open divisions); National CBBF, Edmonton

2015

5 médailles aux jeux mondiaux des policiers et pompiers (WPFG Fairfax)



> Or au TCA (Toughest Competitor Alive | 8 épreuves: 5 Km de course, lancer du poids, 100m sprint, 100m natation, montée de corde, bench press, pull-ups et course à obstacle)

> Argent au bench press (à 2.5kg de l'or)

> Or au push-pull (combinaison du bench press et du deadlift)

> Argent au rameur intérieur individuel (2000m femmes séniors lourdes +135lbs)

> Bronze au rameur intérieur en équipe mixte 35 ans et plus (500m / 1000m en équipe)

2015

> 1^{re} position Masters et records provinciaux à la Classique Rhino Rive-Sud: compétition régionale de Powerlifting (Full meet: Squat, Bench Press, Deadlift) 29 août 2015; Longueuil (QC)

> International Raw Powerlifting/Benchpress cup: Compétition de Powerlifting (Full meet) 31 octobre 2015; Allemagne

> Arnold Classic Amateur: Compétition de culturisme amateur (Catégorie *Women's Physique*), 2-3-4 mars 2016; Ohio (USA) 4^e position dans la catégorie *Women's physique short division*

> CBBF Nationals (Vancouver): Compétition de culturisme amateur (Catégorie *Women's Physique*), 13 août 2016; gagnante *Women's physique Masters A*, gagnante *Women's physique toutes catégories* et obtention du statut professionnel (IFBB PRO), gagnante *Women's physique Open A*.



Tournoi amical Soccer +35 ans

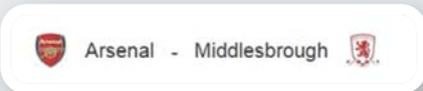


Le Club de soccer des policiers de Montréal célèbre son 25^e anniversaire cette année. Depuis 1991, notre équipe a participé à plusieurs compétitions internationales et visité de merveilleux pays

tels que le Canada, les États-Unis, la Suède, l'Espagne et l'Australie. L'équipe a donc décidé de célébrer en organisant un voyage de soccer à Londres.



Notre club jouera 3 matchs amicaux lors de notre séjour du 21 au 28 octobre prochain. Une partie contre les pompiers de Buckinghamshire et 2 autres contre nos confrères de la Metropolitan Police.



Nous allons également profiter de l'occasion pour aller voir un match de la Premier League (ligue de soccer anglaise) entre les clubs d'Arsenal et de Middlesbrough.

Tournoi de hockey 2016

Présentation de la 21^e édition du Tournoi de hockey du 3 au 6 novembre 2017

Inscription en ligne : www.sportsfrat.ca

Ligue de hockey Frat

Si vous êtes intéressé à vous joindre à une ligue compétitive, communiquez avec votre Association sportive! La saison est déjà commencée mais il y a encore de la place!

Si vous désirez jouer pour le plaisir, nous avons également 10 équipes du lundi au vendredi à l'Aréna St-Michel.

Inscription en ligne : www.sportsfrat.ca

Hockey AAA

Vous désirez faire partie d'une équipe de haut calibre, nous sommes en mode recrutement pour éventuellement participer à divers tournois. Prochain événement : le tournoi de la Sûreté du Québec du 6 au 9 avril 2017.

sylvainb@fppm.qc.ca
514 609-3100

Tournoi Joe Mac Basketball Mai 2017

HISTORIQUE

Depuis 1989, un tournoi de basketball a lieu en Ontario entre différents corps policiers. Les fonds amassés par les coûts d'inscription sont tous remis à une fondation locale dans la ville hôte. Joseph Macdonald, policier à Sudbury, était un joueur participant à l'événement annuel. Ce dernier fut abattu en 1993 lors d'une interception de routine. Conséquemment, le tournoi fut nommé en son honneur et en l'honneur de son implication dans sa communauté. Depuis 2012, les policiers de l'équipe de basketball de Montréal participent à cet événement. Pour la première fois, Montréal sera l'hôte du Joe Macdonald Basketball Tournament en mai 2017. Le tournoi aura lieu en mai 2017 au Collège Dawson.

Sylvain Bois, président
sylvainb@fppm.qc.ca
514 609-3100

Une 22^e édition réussie !

Le 28 mai dernier avait lieu le tournoi de golf de votre Symphonie sous la présidence d'honneur du président de notre Fraternité, M. Yves Francoeur, au club de golf La Madeleine. Une belle réussite sous tous ses angles; 131 golfeurs, belle température, brunch et souper de qualité, très beaux prix de présence. Je vous invite à inscrire à votre agenda personnel la date du 27 mai 2017 pour la 23^e édition de notre tournoi. Nous changerons de parcours et de menu pour cette édition.



La rentrée automnale

Votre Symphonie vocale a débuté sa saison le 6 septembre à 19h dans la salle Jean-Paul-Lapointe de la Fraternité. Un automne parsemé d'une dizaine de concerts nous attend. Je réitère mon invitation à tous ceux et celles qui aiment chanter!



Yvan Côté, président

Week-end reconnaissance 2016



Le C.A. organisateur et leurs conjointes



Nous étions attendus!

Cette année, votre Symphonie vocale a tenu son week-end reconnaissance au Manoir Saint-Sauveur au début de juillet afin de remercier les choristes pour leur implication volontaire aux activités de la Symphonie durant la saison. Les choristes et leurs conjointes se sont déplacés pour trois magnifiques journées dans les Laurentides pour souligner une saison bien remplie en même temps que notre 60e année d'existence! Quelques surprises sont venues égayer l'atmosphère grâce à l'apport de la Fraternité, de la Caisse Desjardins et de l'ABRPPM. Merci à tous pour la réussite de ce happening!

Les écrits restent

Comme je le mentionnais en mai, la Symphonie vocale été reconnue par l'Assemblée nationale du Québec et en voici l'extrait :

EXTRAIT DU JOURNAL DES DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

M. Bergeron : Merci, M. le Président. Fondée par Russel Trépanier en 1956, la symphonie vocale de la fraternité des policières et policiers de Montréal avait initialement comme unique vocation l'accompagnement vocal des funérailles d'agents actifs et retraités du Service de police de la ville de Montréal. Maintenant composée d'une cinquantaine de policiers actifs et retraités partageant une même passion pour le chant et la musique, la Symphonie vocale de la Fraternité des policiers et policières de Montréal s'est bâtie au fil du temps une enviable réputation qui l'amène à se produire de plus en plus fréquemment, et ce, pour toutes sortes d'événements protocolaires ou festifs, au grand plaisir de l'auditoire, comme j'ai moi-même eu l'occasion de l'expérimenter à quelques reprises.

Les membres de cet ensemble vocal prennent un plaisir manifeste à s'adonner à leur violon d'Ingres. Solfège, lecture à vue, choix et mémorisation des pièces puisant dans un répertoire vaste et varié figurent au programme des pratiques de ces passionnés qui ne ménagent aucun effort pour nous offrir des prestations de grande qualité.

Alors, bon 60^e et longue vie à la Symphonie vocale de la Fraternité des policiers et policières de Montréal ainsi qu'à ses membres!

COPIE CONFORME DE LA DÉCLARATION DU DÉPUTÉ DE VERCHÈRES, MONSIEUR STÉPHANE BERGERON, PRONONCÉE LE 12 MAI 2016 SUR LE SUJET SUIVANT : SOULIGNER LE 60^e ANNIVERSAIRE DE LA SYMPHONIE VOCALE DE LA FRATERNITÉ DES POLICIERS ET POLIÈRES DE MONTRÉAL.

Québec, ce seizième jour de mai 2016




MICHEL BONSAINT
Secrétaire général de l'Assemblée nationale

Saviez-vous que



EN 1901, le Département de police de Montréal était composé comme suit :

- > 1 surintendant (David Legault)
- > 1 sous-chef
- > 3 inspecteurs
- > 1 trésorier
- > 15 capitaines
- > 28 lieutenants
- > 350 constables
- > (+/- 8 détectives).

La population de Montréal était alors d'environ 276 000 citoyens.

Le quartier général était alors situé au sous-sol de l'hôtel de ville de Montréal. Il y avait 15 postes de police ayant chacun à sa tête un capitaine, un ou deux lieutenants et un nombre variable de constables (agents) sous leurs ordres, dépendamment des besoins du district.

LE 6 FÉVRIER 1931, on peut lire dans le p.-v. du comité exécutif de Montréal que 37 personnes faussement arrêtées seraient dédommées à raison de 200 \$ plus les frais de cours.

Ces personnes avaient été arrêtées en lien avec les élections municipales tenues l'année précédente.

La majorité des officiers impliqués dans ces arrestations étaient des membres de la Sûreté (*Bureau des détectives*). L'enquête menée par le comité exécutif entraînera le renvoi de l'inspecteur de la Sûreté, d'un capitaine-détective et d'un capitaine de gendarmerie. Ce dernier était accusé d'avoir intercepté des conversations téléphoniques. D'autres officiers seront rétrogradés ou démissionneront de leurs fonctions.

Les activités politiques des membres de la Sûreté en général étaient un phénomène qui existait depuis longtemps déjà au sein du Service.

EN 1938, à l'opposé de la Gendarmerie, les Enquêtes prennent une part grandissante dans les activités policières comme l'indiquent les effectifs de la Sûreté qui passent de 85 hommes au 31 décembre 1937 à 163 un an plus tard. Ils composent 11,62 % de l'effectif du Service de 1360 personnes.

Pour sa part, la Gendarmerie passe de 1358 en début de 1939 pour ne compter que 1019 personnes au 31 décembre de la même année.

EN 1942, la flotte de véhicules motorisés du SPM compte 76 motos, presque toutes affectées à la Division de la circulation. Plus de la moitié des autos sont affectées au Bureau de la sûreté alors que 18 sont affectées à l'Escouade de l'auto-patrouille.

ENTRE 1941 ET 1945, le SPM voit à la formation de 2 nouvelles escouades soit : l'Escouade de l'aqueduc et des mesures de guerre ainsi que l'escouade de la Moralité juvénile.

La première assurait la surveillance des divers endroits, immeubles ou usines susceptibles d'être d'intérêt stratégique pour l'ennemi.

À ses débuts, on y comptait 2 capitaines, 5 officiers et plus d'une cinquantaine d'hommes. À son déclin, fin 1944, il ne restait plus que les deux capitaines, 5 officiers et 14 policiers.

EN 1942, le directeur Dufresne remet à l'essai le « Nouveau système de répartition de la journée de travail de 3 relèves ». Ce nouveau système permettait en outre de placer plus d'effectif en patrouille motorisée de nuit.

L'ancien système était basé sur deux quarts de travail de 12 heures chacun.

Sources et références: Revue de L'Association Amateur Athlétique de la police de Montréal 1897/1947, pages 241 et 254. - Jean Turmel, 1909/1971, pages 132, 133, 172, 202,



Société du Musée de la police
de l'île de Montréal
et de l'île Bizard



Jean-Marc De Nobile, Communicateur - Musée de la Police de Montréal

Clin d'œil sur l'évolution des gyrophares et des sirènes entre 1930 et 2000



EN 1930, la sirène électrique apparaît sur les véhicules de police de Montréal. Les véhicules étaient alors peints en noir et n'avaient pas de gyrophares. Avant cette date, les sirènes à vent ou les cloches étaient actionnées à la main.

EN 1950, les nouveaux véhicules dits « autos-patrouilles » furent surmontés d'un phare-sirène. Les patrouilleurs de l'époque qualifiaient ce phare de « lampe-sanctuaire » à cause de sa faible luminosité.

AU TOURNANT DES ANNÉES 1960, le « clignotant rouge », communément appelé « cerise », fait son apparition sur le toit des auto-patrouilles noires à deux portes.

Il cédera sa place quelques années plus tard au gyrophare simple, beaucoup plus visible. Pour sa part, la sirène électrique est placée sous le capot.



EN 1965, les véhicules changent de couleur, le noir est remplacé par le bleu avec une ligne blanche sur les côtés dans laquelle est inscrit « Police de Montréal » ainsi que le poste et le secteur de patrouille du véhicule.

EN 1971, les autos-patrouilles à deux portes sont graduellement remplacés par des véhicules autos à 4 portes.

EN 1973, un an après l'arrivée de la Communauté Urbaine de Montréal et la fusion et l'unification des 25 services policiers municipaux œuvrant sur le territoire de l'île de Montréal, le Service de police de la CUM rend les véhicules encore plus visibles en installant sur les



toits des autos-patrouilles, un support en aluminium monté des 3 gyrophares rouges dont un gros, au centre.

Graduellement, tous les véhicules patrouillant le territoire de la CUM sont peints en bleu et arborent l'étoile du Service sur les portes, avec l'identifiant sur les ailes avant près des portières.



EN 1978, les petits gyrophares rouges sont remplacés par deux de plus grandes dimensions et une grosse sirène au centre. On revient aussi avec la bordure blanche faisant le tour du véhicule où on a ajouté au long « Communauté urbaine de Montréal », « Police », ainsi que le logo .

EN 1982, le Code de sécurité routière affecte la couleur des gyrophares aux différents véhicules qui en font l'usage. La nouvelle réglementation exige le remplacement d'un gyrophare rouge par un bleu (quelque chose qui avait été déjà suggéré par l'ex I/C André Pilon alors qu'il dirigeait la division de la circulation). On retrouve alors un gyrophare rouge du côté du chauffeur, le bleu côté compagnon et la sirène, encore au centre.



EN 1989, le bleu devient le blanc et le blanc devient le bleu sur tous les véhicules lettrés du Service. On y retrouve aussi toutes les inscriptions qui apparaissaient déjà, sauf un ajout: « 911 » sur les portes arrières.



AU DÉBUT DES ANNÉES 1990, les gyrophares et la sirène montés sur les toits des véhicules sont remplacés par des modules de nouvelle génération dans lesquels se loge les gyrophares rouge et bleu ainsi que des lumières blanches et la sirène, suivi en 1995 par l'apparition du nouvel écusson d'épaule sur les portières avant des véhicules.

En terminant, après la dissolution de la CUM, le lettrage « CUM » est remplacé progressivement en 2002 par le nom « Montréal ».

**Sources et références: Calendrier souvenir 100e anniversaire de l'apparition des premiers véhicules motorisés de la police de Montréal 2013, Musée de la police de Montréal - Article de journal la Presse, de Raymond Gervais 17 Septembre 2007, avec la contribution du Musée de la police de Montréal.- Divers articles et procédures du SPM, SPCUM- Photos provenant des Archives du Musée de la police de Montréal.*

Dans l'article de la Revue des agents de police de **JUIN 1967** signé par Pierre De la Rochelière, alors directeur à la Fraternité des policiers de Montréal, on apprendait que la Fraternité des policiers de Verdun venait de signer un contrat de travail pour une durée de 3 ans avec cette ville. Le policier première classe touchera 6850\$ pour l'année 67, 7200\$ pour l'année 68 et 7650\$ pour 69. Le temps supplémentaire comprendra le temps régulier plus 1\$ de l'heure.

On apprendait aussi que les cadets du 72^e contingent de la police de Montréal terminaient leur 4 mois d'entraînement à l'École de formation située au 3030 Viau à Montréal et que pour l'occasion, les cadets donneraient une démonstration d'exercices militaires et de judo.

Sur la page couverture de ladite revue de juin 1967, on voit l'agent 1967 Jean-Marie Leclerc de faction devant la porte du pavillon du Mexique de l'Exposition universelle de Montréal, tenue à l'île Ste-Hélène cette même année.

DÉJÀ EN 1967, l'assistant-gérant de notre Caisse d'économie des policiers de Montréal prévoyait qu'avec la venue des ordinateurs électroniques, l'on verrait l'élimination progressive de l'utilisation de l'argent comptant ou des chèques



Société du Musée de la police
de l'île de Montréal
et de l'île Bizard



Jean-Marc De Nobile, Communicateur - Musée de la Police de Montréal

par une « carte-comptant » (maintenant connue comme carte-guichet).

Un homme avec de la vision ce M. Chamberland. Comme tous ceux et celles qui ont relevé le défi d'aller travailler à notre Caisse pour nous les membres, depuis ses 70 années d'existence.

LE 31 OCTOBRE 1967, les dirigeants de la Fédération des policiers municipaux du Québec ainsi que de la Fraternité des policiers de Montréal et de l'Association canadienne des policiers s'unissaient afin de remettre une requête écrite au maire de Montréal, Jean Drapeau, pour que soit réservée une place sur le site de « Terre des Hommes » où les policiers pourraient œuvrer à la formation professionnelle et à

la standardisation de la formation grâce à l'érection d'une université de la Police.

On voulait comparer cet endroit à un genre de « West Point » canadien pour policiers, qui aurait permis d'élever les standards des forces policières municipales du Canada.

Malheureusement, l'histoire démontre que cela ne faisait pas partie des plans des élus du temps.

C'EST LE 14 MAI 1990 que l'on soulignait le lancement officiel de la Fondation Pierre Beaulieu.

On se souviendra que l'agent Pierre Beaulieu avait été abattu par balles lors d'une intervention policière dans le District 45 de Montréal-Nord, le 6 octobre 1984.



Alors, afin de commémorer sa mémoire, les collègues du District 45 ont créé cette fondation dans le but de recevoir des dons

monétaires qui seraient ensuite utilisés afin de favoriser l'épanouissement moral et intellectuel des jeunes défavorisés du territoire de Montréal-Nord.

Sources et références: Revue des agents de police, juin et décembre 1967. La revue «La Flûte», Vol.46, No 3, 1990.

Merci à nos partenaires financiers qui permettent au musée de progresser et de remplir ses engagements envers vous tous, membres actifs et retraités depuis bientôt 25 années, alors qu'en 1992, un musée de la police à Montréal n'était qu'un rêve pour plusieurs d'entre nous.

NOS PARTENAIRES FINANCIERS :

- > L'Association de bienfaisance et de retraite des policiers et policières de la Ville de Montréal.
- > La Caisse Desjardins des policiers et policières
- > La Fraternité des policiers et policières de Montréal
- > Le Service de police de la Ville de Montréal
- > L'Association des policiers et policières retraités de Montréal
- > L'Association professionnelle des officiers de direction.

CONCEPTION ET TEXTE :

Jean-Marc De Nobile,
responsable des communications
Avec la précieuse collaboration de :
Gilles Landriault,
directeur de l'imagerie
Alma Marchand,
recherchiste
Louise Côté,
conservatrice



Une invitation très spéciale!

Que vous soyez débutant, novice, intermédiaire ou skieur avancé, que ce soit pour découvrir le monde de la compétition ou même devenir moniteur, nous avons la solution : nous vous offrons huit soirées de ski.

Inscription en ligne

À l'ère de l'informatique, nous avons décidé il y a deux ans de vous simplifier la vie pour vous inscrire à l'école de Ski FPPM. Vous pourrez vous inscrire par le biais de notre site Internet, dont l'adresse apparaît ci-bas.

Vous pouvez obtenir plus de renseignements en communiquant avec **Nelson Grenier au 450 430-5202, ou Daniel Moisan au 450 974-0562**

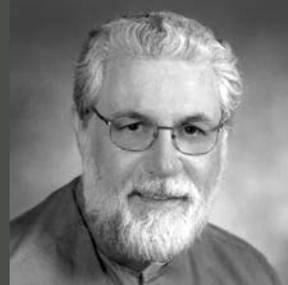
N.B. : Nous vous demandons de vous inscrire le plus tôt possible afin de nous permettre de coordonner et regrouper les membres dans leurs groupes respectifs. N'oubliez pas que nos services sont offerts à tout le monde, pas uniquement aux policiers(ères).

Avantages et services offerts

- Cours de ski pour toutes les catégories.
- La seule École à offrir des cours de pré-compétition.
- Plusieurs activités spéciales durant les soirées de ski (fondue au fromage, course organisée, soirée 2/1).
- Bénéficiez de rabais avantageux sur l'équipement de ski chez Oberson sport.
- Moniteurs certifiés par l'Alliance des moniteurs de ski du Canada.
- Moniteurs d'expérience certifiés niveaux 2 et 3 de l'Alliance des moniteurs.

Tous les prix sont disponibles sur le site Internet

www.skifppm.com



Pierre Desroches, conseiller moral, FPPM

Il m'arrive régulièrement d'être témoin de la face cachée de l'action de policiers et policières dans l'exercice de leurs fonctions. Je suis personnellement impressionné à la fois de la qualité et de la grandeur de leur service mais aussi de l'humilité des uns et des autres.

Récemment j'ai répondu à un appel de nos collègues pompiers suite à un événement tragique du décès d'un des leurs. Le SPVM apportait son soutien et sa compétence professionnelle à l'événement douloureux qui frappait une famille en plein cœur.

Les enquêteurs tout comme les patrouilleurs avec beaucoup de respect contribuaient à maintenir un climat de paix. Tout récemment je recevais dans mon église une personne qu'on pourrait dire migrante qui avait quitté son pays pour visiter aux États-Unis trois de ses jeunes filles venues aux États-Unis dans l'espoir de trouver une vie meilleure. Ce qui n'était pas.

Une de ses amies résidant à Montréal l'invita à venir s'apaiser chez elle. Mais la rencontre ne fut pas très heureuse et son amie fit signe au SPVM. Ces derniers, après avoir écouté la personne concernée et la situation impossible dans laquelle elle se retrouvait à cause de sa grande vulnérabilité, la conduisirent dans une ressource communautaire du Plateau Mont-Royal qui lui a offert un premier encadrement.

Ce lieu se trouvait dans une de mes paroisses et cette dernière, étant croyante, vint aussi frapper à la porte de la paroisse. Je l'accompagne dans ce désarroi en lien avec la première ressource où elle a été conduite par mes collègues policiers. La situation est des plus complexe, comme vous pouvez imaginer.

Je ne veux pas dans cet article vous décrire toutes les embûches et la complexité de cette situation.

Je veux cependant insister et reconnaître les enjeux infinis auxquels se trouvent confrontés les patrouilleurs de notre cité et souligner la compétence de ces derniers, qui sont bien préparés à donner des réponses ajustées à des réalités multiples auxquelles ils se retrouvent confrontés.

J'entends souvent parler à travers les médias de la violence policière, mais je dois avouer que je suis personnellement plutôt témoin de l'humanité policière. Et ce, non pas à partir de ma fonction d'aumônier, mais de ma réalité de terrain qui m'amène à rencontrer une multitude de personnes et de situations dans lesquelles sont intervenus des collègues.

Je veux saluer par la présente tous ces hommes et toutes ces femmes qui, par leur fonction, vont à la rencontre de notre monde pour assumer leur réalité d'agent de la paix, et ce, parfois au risque de leur vie. Leur présence contribue à faire de nos cités des lieux de paix où les plus vulnérables peuvent rapidement trouver des secours dont ils ont besoin.

Merci pour votre service !

Pierre Desroches, conseiller moral

Avis : cette chronique n'engage que son auteur

De vive mémoire



Ashford, Sidney
Officier de direction
Embauché le 26 octobre 1948
Retraité le 7 juin 1980
Décédé le 29 juillet 2016
à l'âge de 91 ans



Boisjoly, Jacques
Sergent-détective
Embauché le 16 septembre 1952
Retraité le 7 janvier 1984
Décédé le 16 mai 2016
à l'âge de 90 ans



Daviau, Christian
Agent
Embauché le 27 mai 1985
Retraité le 11 décembre 2007
Décédé le 8 juillet 2016
à l'âge de 53 ans



Fournier, Gilles
Sergent-détective
Embauché le 15 décembre 1958
Retraité le 4 décembre 1997
Décédé le 5 septembre 2016
à l'âge de 79 ans



Bacchi, Louis-René
Agent
Embauché le 4 juin 1956
Retraité le 4 mars 1985
Décédé le 14 juin 2016
à l'âge de 90 ans



Castonguay, André
Sergent
Embauché le 26 août 1963
Retraité le 15 mai 1997
Décédé le 21 août 2016
à l'âge de 82 ans



De La Durantaye, Jacques
Sergent-détective
Embauché le 16 juillet 1962
Retraité le 18 avril 1990
Décédé le 26 juillet 2016
à l'âge de 76 ans



Gauvin, Yves
Agent
Embauché le 9 août 1963
Retraité le 3 septembre 1992
Décédé le 21 septembre 2016
à l'âge de 72 ans



Beaudry, Gilles
Agent
Embauché le 25 février 1966
Retraité le 26 février 1991
Décédé le 11 septembre 2016
à l'âge de 70 ans



Champagne, Gilbert
Sergent-détective
Embauché le 16 juin 1986
Retraité le 6 juillet 2011
Décédé le 6 septembre 2016
à l'âge de 51 ans



De Repentigny, Jean-Guy
Sergent
Embauché le 24 octobre 1960
Retraité le 27 juillet 1988
Décédé le 13 août 2016
à l'âge de 76 ans



Giroux, Pierre
Agent
Embauché le 15 avril 1963
Retraité le 16 avril 1988
Décédé le 14 septembre 2016
à l'âge de 73 ans



Beauvais, Michel-Raymond
Lieutenant
Embauché le 23 décembre 1963
Retraité le 2 juin 1983
Décédé le 19 septembre 2016
à l'âge de 73 ans



Couture, Michel
Agent
Embauché le 30 mai 1988
Retraité le 29 janvier 2014
Décédé le 2 septembre 2016
à l'âge de 58 ans



Dessureault, Gérald
Lieutenant
Embauché le 8 septembre 1953
Retraité le 9 septembre 1988
Décédé le 11 juillet 2016
à l'âge de 86 ans



Lafleur, Serge
Agent
Embauché le 26 février 1973
Retraité le 10 janvier 2004
Décédé le 7 juillet 2016
à l'âge de 63 ans



Bellavance, Claude
Agent
Embauché le 15 décembre 1958
Retraité le 22 mars 1984
Décédé le 30 juin 2016
à l'âge de 78 ans



Danylewick, Jerry
Sergent
Embauché le 13 septembre 1948
Retraité le 17 mai 1983
Décédé le 17 juillet 2016
à l'âge de 91 ans



Fontaine, Arsène
Sergent-détective
Embauché le 15 août 1955
Retraité le 15 juin 1984
Décédé le 10 septembre 2016
à l'âge de 83 ans



Lafond, Michel
Agent
Embauché le 5 juin 1965
Retraité le 18 août 1994
Décédé le 14 juin 2016
à l'âge de 72 ans



Lapointe, Michel
Agent
Embauché le 9 décembre 1968
Retraité le 3 avril 1998
Décédé le 24 juillet 2016
à l'âge de 68 ans



Matton, Oscar
Agent
Embauché le 8 septembre 1953
Retraité le 2 septembre 1984
Décédé le 27 septembre 2016
à l'âge de 83 ans



Ruel, Jacques
Sergent-détective
Embauché le 12 juillet 1954
Retraité le 28 février 1985
Décédé le 3 octobre 2016
à l'âge de 81 ans



Laroche, Fernand
Lieutenant-détective
Embauché le 7 juillet 1952
Retraité le 11 août 1979
Décédé le 18 septembre 2016
à l'âge de 84 ans



Ménard, Robert
Sergent-détective
Embauché le 9 mai 1959
Retraité le 16 novembre 1989
Décédé le 18 août 2016
à l'âge de 83 ans



Saulnier, Jean-Jacques
Directeur
Embauché le 15 mars 1946
Retraité le 15 mars 1975
Décédé le 24 mai 2016
à l'âge de 93 ans



Lefavre, Michel
Agent
Embauché le 30 septembre 1968
Retraité le 3 décembre 1987
Décédé le 25 septembre 2016
à l'âge de 67 ans



Nobile, Jean-Pierre
Agent
Embauché le 19 octobre 1960
Retraité le 23 octobre 1985
Décédé le 10 août 2016
à l'âge de 81 ans

...

St-Pierre, Raynald
Agent
Embauché le 24 mai 1971
Retraité le 9 janvier 1999
Décédé le 5 septembre 2016
à l'âge de 65 ans



Lemieux, Denis
Sergent-détective
Embauché le 18 mai 1964
Retraité le 2 juin 1992
Décédé le 7 septembre 2016
à l'âge de 71 ans



Pitre, Gérard
Sergent
Embauché le 4 mai 1959
Retraité le 6 juillet 1990
Décédé le 22 septembre 2016
à l'âge de 80 ans



Therien, Réal
Agent
Embauché le 20 février 1961
Retraité le 3 mars 1993
Décédé le 16 septembre 2016
à l'âge de 79 ans



Mallette, Donald
Agent
Embauché le 7 juillet 1952
Retraité le 10 janvier 1985
Décédé le 25 juillet 2016
à l'âge de 83 ans



Quevillon, Robert
Agent
Embauché le 31 décembre 1962
Retraité le 28 janvier 1992
Décédé le 6 juin 2016
à l'âge de 76 ans



APPRM

André Sasseville

Mot du président

Grâce à vous l'APPR connaît du succès !

Déjà une année qui s'achève, l'automne est arrivé et, en cette période de l'année, nous sommes à la préparation de notre grille d'activités pour 2017.

Dans un premier temps, nous avons voulu être à l'écoute de nos membres et nous leur avons demandé de nous faire parvenir leurs suggestions. Nous en avons reçu une dizaine. Je profite de l'occasion pour remercier tous les membres qui ont pris le temps de nous écrire.

Je vous rassure, toutes les suggestions reçues feront l'objet d'une étude de faisabilité. S'il y a lieu, celles qui seront retenues seront ajoutées à notre catalogue d'activités 2017 ou conservées. Vous en aurez des surprises!

J'ai remarqué une augmentation du taux de participation à nos activités. Votre conseil d'administration en est fier et s'efforce de choisir des activités de choix pour vous, et ce, au meilleur rapport qualité-prix.

En 2016, plus de 3 500 billets ont été vendus et on peut y voir une récompense pour les efforts de votre conseil d'administration.

Notre gestion budgétaire serrée en 2016 nous a permis d'investir plus de **85 000 \$** en subventions dans les différentes activités, ce qui nous permet de vous en offrir plus pour moins. **On aime ça!**

Je suis très fier de votre belle participation et je vous dis **MERCI**, puisque presque toutes nos activités se sont déroulées à guichet fermé.

En terminant, vous recevrez à la mi-décembre notre calendrier 2017, plus facile à consulter. Un document à conserver à portée de main!

Rien que la vérité!

Avec André Sasseville

Le président de la Symphonie vocale de la FPPM, **monsieur Yvan Côté** cite dans une chronique que : « dans le domaine des chorales au Canada, nous sommes la seule chorale (syndicale) ayant comme mandat de chanter aux funérailles de ses membres actifs ou retraités »

Bravo, à notre Symphonie vocale!

Madame Manon Massie, anciennement du bureau du personnel et conjointe de **monsieur Yves Leclerc**, a réussi cet été un trou d'un coup au Club de golf de la Vallée des Forts. Bravo Manon!

Monsieur Denis Labrecque (S/D) a cherché longuement son cellulaire et ses cartes qui avaient été jetés par mégarde, par sa petite fille, dans la poubelle d'un restaurant Subway! Tout est rentré dans l'ordre après la fouille d'un conteneur. **Ouf!** Est-ce que la mémoire de notre ami **Denis** connaîtrait de petites défaillances?

Félicitations pour la belle performance de **monsieur Richard Bélair**, qui est le médaillé d'or au « Triathlon Mont-Tremblant » en juin 2016 dans la classe des 64 à 69 ans ainsi qu'à **monsieur Robert Chaudier** qui est le médaillé d'argent dans la classe des 59 à 64 ans.

Quelques jours plus tard, malgré le décalage horaire, **monsieur Richard Bélair** a conquis le **Mont Ventoux (France)** à 1 912 mètres d'altitude, une étape mythique du Tour de France. Et ce, deux fois plutôt qu'une puisque le jour suivant, il escaladait l'autre versant. Quelle force de la nature. **Bravo!**

Monsieur Marcel De Pawn me dit qu'il est un lecteur assidu de cette chronique.

Monsieur Serge Flibotte (directeur) vit maintenant dans les Laurentides, il est en pleine forme et salue tous ses amis.

Félicitations à **monsieur Jean Riopel** qui a été élu au poste de directeur de soutien à l'APPR. **Jean**, je te souhaite du succès dans tes nouvelles fonctions!

Messieurs Gaston Malo, Yves Brien et Marc Boisvert ont fort apprécié leur visite au Centre Vidéotron à Québec. Ils se préparent déjà pour leur séjour en Floride.

Monsieur Ovida Leroux (capitaine) joue au golf une dizaine de fois par année, et ce, à un âge respectable de 90 ans.

Saviez-vous que notre confrère **monsieur Adrien Rompré** est le plus vieux retraité de l'ABR? Il aura **105 ans** le 3 février 2017.

Monsieur Gilles Cournoyer de la Symphonie vocale se porte mieux après avoir éprouvé des problèmes de santé.

Magnifique condo à vendre à Hallandale, Floride. Pour information: André Sasseville (APPR).

Sachez-le, **monsieur Robert Lauzon (S-D)** vous propose de louer son condo d'une chambre à coucher, disponible pour les mois d'octobre et novembre à Delray Beach en Floride. Des photos sont disponibles sur demande. Pour information, faites le 514 772-9072 ou le 450 504-4660.

Monsieur André Pilotte (S/D) est un gars qui se tient en forme puisqu'il arbitre dans 5 ligues différentes de hockey. Un gars qui refuse de vieillir.

Messieurs Paul Laviolette, Gilles Théberge, et André Robin sont des bénévoles très actifs avec l'IPA. Malheureusement, il n'y a aucune maison IPA à Montréal pour accueillir les membres visiteurs, disent-ils.

Les convives qui assistaient au souper lors de l'omnium de golf de la Fraternité ont fort apprécié le sens de l'humour du présentateur, **monsieur Guy Lefrançois**. Selon mes sources **Guy** aimerait retrouver la forme d'antan en jouant à la pétanque 5 jours par semaine en Floride. Bravo Guy!

Un 50^e, ça se fête !

Pour souligner le **50^e anniversaire** d'entrée au Service de police de Montréal du **71^e contingent** (meilleur contingent), plus de 50 retraités de ce contingent se sont rencontrés devant un succulent repas pour souligner l'événement.

Félicitations aux **organiseurs**, messieurs **Robert St-Jean, Claude Rochon, Claude Leclerc, Robert Lafaille** et **Richard Shank**.



Croisière des Mille-Iles, une belle réussite

Le 5 juillet dernier, 3 autobus et un total de 160 personnes se sont dirigés vers Gananoque en Ontario pour une croisière aux Mille-Iles. Cette croisière avec guide fut fort appréciée, puisque la température était au rendez-vous. Au retour, un succulent repas attendait nos participants au Buffet des Continents. Félicitations à messieurs Gilles Sauvageau et Denis Monet, ils furent des hôtes parfaits.



Une croisière ensoleillée attendait nos participants



Quelques-uns de nos participants!

Les retrouvailles d'anciens confrères à l'APPR

Il y a **10 ans** ces 4 retraités (**Robert Lauzon, André Belhumeur, Denis Hamelin et Pierre Chevalier**) se sont retrouvés par l'entremise des belles activités de l'APPR.

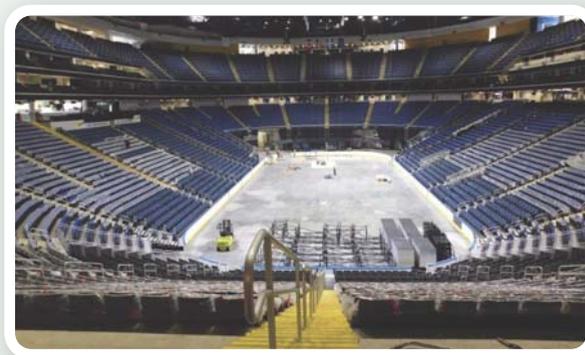
En août dernier, accompagnés de leurs épouses, ils ont fait une très belle croisière en Alaska ainsi que les visites de Seattle, Vancouver et Victoria. Un beau voyage de 3 semaines!



Visite du Centre Vidéotron

La visite du Centre Vidéotron à Québec a eu lieu le 17 août dernier. Une visite avec guide a permis à nos participants de visiter tous les recoins de l'amphithéâtre. Avec une température agréable pour la visite et un excellent repas pour conclure cette magnifique journée. Que demander de plus!

Félicitations à messieurs Pierre-Paul Lirette et Gilles Sauvageau pour leur sens de l'organisation.



L'intérieur du Centre Vidéotron. À quand une équipe de la ligue Nationale ?

Souper théâtre (Les hors-la-loi)

Une belle soirée pour nos 150 participants au Théâtre des Hirondelles, le 13 août dernier.

La soirée a bien commencé avec un excellent repas suivi de la pièce de théâtre « **Les hors-la-loi** ». Plusieurs de nos participants ont bénéficié d'un **traitement gratuit d'hydrothérapie des pieds** comme le témoigne la photo. En effet, l'eau s'est introduite dans le théâtre à la suite de pluie torrentielle. Les responsables du théâtre ont bien géré la situation et le rire était au rendez-vous.

Quelques participants en plein traitement!



Du pitch à son meilleur

Le 6 juin dernier avait lieu le 84^e tournoi de pitch de la « Gang à Dyno ». Évidemment 7 ans ça se fête et 68 participants se sont rencontrés pour l'occasion. Le tout s'est terminé avec un excellent repas.

Dyno lance une invitation à tous les retraités et actifs à se joindre au groupe. Info : 514 369-0175.



Michel « Dyno-Lessard » entouré des participants

60 ans de mariage !

Monsieur André Dupuis (ex-DG de notre Caisse) et sa charmante épouse Lise Trudeau ont fêté le 15 septembre dernier leur 60^e anniversaire de mariage. Vous semblez encore filer le parfait amour, comme le témoigne la photo. Longue vie et santé à vous deux. Félicitations !



Élection à l'APPR



Il y avait élection au poste de **directeur de soutien** le 7 juin dernier.

Messieurs Jean Riopel et Pierre Thibault ont posé leur candidature.

Les résultats :

- > Monsieur Jean Riopel : 138 votes
- > Monsieur Pierre Thibault : 97 votes
- > Bulletin annulé : aucun
- > **Élu : monsieur Jean Riopel avec une majorité de 41 votes**

Tournoi de golf de l'APPR

L'APPR organisait son 39^e tournoi de golf annuel, le 14 juin dernier au Club de golf La Madeleine. Comme je vous l'avais promis, cette fois la température était de notre côté. Les quelque 320 joueurs présents étaient ravis de l'ambiance festive qui régnait. Messieurs Gilles Sauvageau et Robert Boulé ont été comblés par la belle participation des joueurs. **Merci** à l'ABR, à la Fraternité, à la Caisse Desjardins des policiers, à nos commanditaires, ainsi qu'à madame Claudette Boileau qui a agi en tant que responsable des bénévoles.



Messieurs Marc Boisvert, Gilles Lalonde et Alain Coutu ont gagné les prix en argent les plus généreux. Ils sont accompagnés des membres du conseil de l'APPR. Félicitations aux gagnants.



Monsieur Serge Daoust, gagnant d'un téléviseur, accompagné de messieurs Boulé et Sauvageau.



Le président de la Caisse Desjardins des policiers et policières, monsieur Mario Desrochers remet à chacun des gagnants une paire de billet pour l'Impact de Montréal.

Une visite au Musée Grévin « plus vraie que nature » et un superbe tour de ville

L'APPR organisait, le 2 juin dernier, une visite au Musée Grévin incluant un tour de ville de Montréal, et pour finir la journée quoi de mieux qu'un excellent repas.

Les participants à cette activité ont été enchantés non seulement du tour de ville, mais également par la visite du musée. En effet, ils ont pu apprécier Céline Dion, Sidney Crosby, Brad Pitt, Maurice Richard et plusieurs autres. Félicitations à monsieur Pierre-Paul Lirette et madame Claudette Boileau pour leur excellent travail d'organisation.



Nos participants étaient stupéfaits de la réalité des personnages. « The war is over » John Lennon et Yoko Ono.

Céline Dion... à s'y méprendre!

Journée plein-air aux Iles de Boucherville

Plus de 60 personnes se sont donné rendez-vous le 9 septembre dernier pour participer à notre journée plein air, dans les Iles de Boucherville. Nos participants se sont bien amusés à de multiples jeux d'adresse. Un bon repas en plein air et un décor bucolique. Félicitations à messieurs Marcel Crevier et Gilles Sauvageau pour leur dévouement lors de cette journée!



Messieurs Marcel Crevier et Gilles Sauvageau sont photographiés avec quelques-uns des gagnants de la journée.



Quelques-uns de nos participants à cette belle journée!

Les langues sales !

Les deux gentlemen **Jean-Pierre Guilbault** et **Guy Lefrançois** ont dû s'absenter pendant deux semaines.

Pendant leur absence *plusieurs langues sales* en ont profité pour déblatérer sur ces deux formidables personnes.

Une enquête fut ouverte et rapidement les suspects furent identifiés. Comme nous étions en période olympique, des médailles leur ont été remises.

André TOUPETTE et **L'ALLUMETTE Martineau** se sont vus décerner l'or, l'argent est allé à **P. A. LA LANGUE SALE** et **L'AGITATEUR Sénécal**, et le bronze à **Raymond FACE LIFT Desmarais**.

Une quatrième médaille, soit la médaille de bois à deux têtes, a été décernée à **Michel LES ARMOIRES Léveillé** et **Jean-Pierre FRISETTE Claude**.



Une belle photo de famille!

Une 20^e saison pour la ligue de hockey de l'APPR

Nous avons appris que la ligue de hockey de l'APPR a vu le jour, le 26 septembre 1996. Au moment de sa création, la ligue était uniquement formée par des membres retraités. Messieurs André Pilote et Jean-Paul Desmarais ont été les instigateurs de cette ligue et ont su bien la structurer.

La ligue a inauguré sa **20^e saison de hockey** le 12 septembre dernier. Les quelque **45 membres retraités** inscrits disputent leurs joutes les lundis et jeudis de 10 h 30 à 12 h à l'aréna Chénier.

Nous tenons à féliciter **monsieur André Lepage** qui est actuellement le « *Grand Manitou* » de cette belle activité. Bonne saison les gars !



Mise-au-jeu protocolaire effectuée par messieurs Robert Paré et Guy Pépín, accompagnés de messieurs Denis Monet, Gilles Sauvageau, André Sasseville, l'arbitre en chef André Pilote et Marcel Crevier.



Les deux équipes de l'édition 2016-2017

Pique-nique des policiers et policières retraités et actifs en Floride

Ce pique-nique est l'occasion d'une rencontre amicale et fraternelle

> Quand : **22 février 2017**

> Lieu : La plage de Las Olas à Fort Lauderdale

Vous aurez besoin de votre boîte à lunch, vos breuvages, votre chaise et autres pour votre confort.

**Information : Monsieur Claude Boudrault
954 484-5580**

Soirée Terre et Mer

Nous vous rappelons notre **Soirée Terre et Mer** le **14 novembre prochain** au Chalet du Ruisseau.

Le prix du billet :

> **45 \$**
pour un membre

> **55 \$**
pour un non-membre

Les activités de l'APPR à venir !

Une soirée avec l'OSM

L'APPR vous propose dans le cadre du **375^e anniversaire de Montréal** une soirée Concert de l'Orchestre symphonique de Montréal avec Kent Nagano, pour le concert « Symphonie Montréalaise », le **1^{er} juin 2017** à 20 h (section parterre).

- > Les billets sont présentement disponibles au prix de :
90 \$ pour un membre et de
110 \$ pour un non-membre.

Quantité limitée, hâtez-vous !



Soirée des fêtes

Le 8 décembre prochain, une belle soirée vous attend, ce sera notre traditionnelle Soirée des fêtes, au Buffet Marina. Vous profiterez d'un excellent repas et de la grande générosité du Père Noël.

Les billets sont présentement en vente. Hâtez-vous !

Le prix :

- > **65 \$** pour un membre
- > **75 \$** pour un non-membre

Messe du souvenir

La messe du Souvenir a lieu le 11 novembre prochain à 17 h à l'Église Saint-Enfant Jésus du Mile-End au 5035, rue Saint-Dominique (coin St-Joseph). Stationnement à l'arrière. La Symphonie vocale sera présente et interprètera des chants appropriés. Un léger goûter vous sera servi après la messe.

Annuel de golf des policiers et policières en Floride

- > **Quand :** Jeudi le 23 février 2017
- > **Où :** Inverrary Country Club
3840 Inverrary Blvd, Lauderhill
FL. 33319
Tél. : 954 676-5000
- > **Coût :**

golf et souper	100 \$
Souper seulement	40 \$
- > **Pour réservation :**
 - > Monsieur Guy Lefrançois, 514 418-7125
guy.lefrancois@hotmail.com
 - > Monsieur Jacques Dextrateur :
jacquesdextrateur@hotmail.com
 - > Monsieur Yves Brien, 450 582-9702
ou (FL) 954 957-5781
lecolibri@hotmail.com
 - > Monsieur Claude Boudrault,
450 621-2876 ou (FL) 954 484-5580
clboudrault2@aol.com

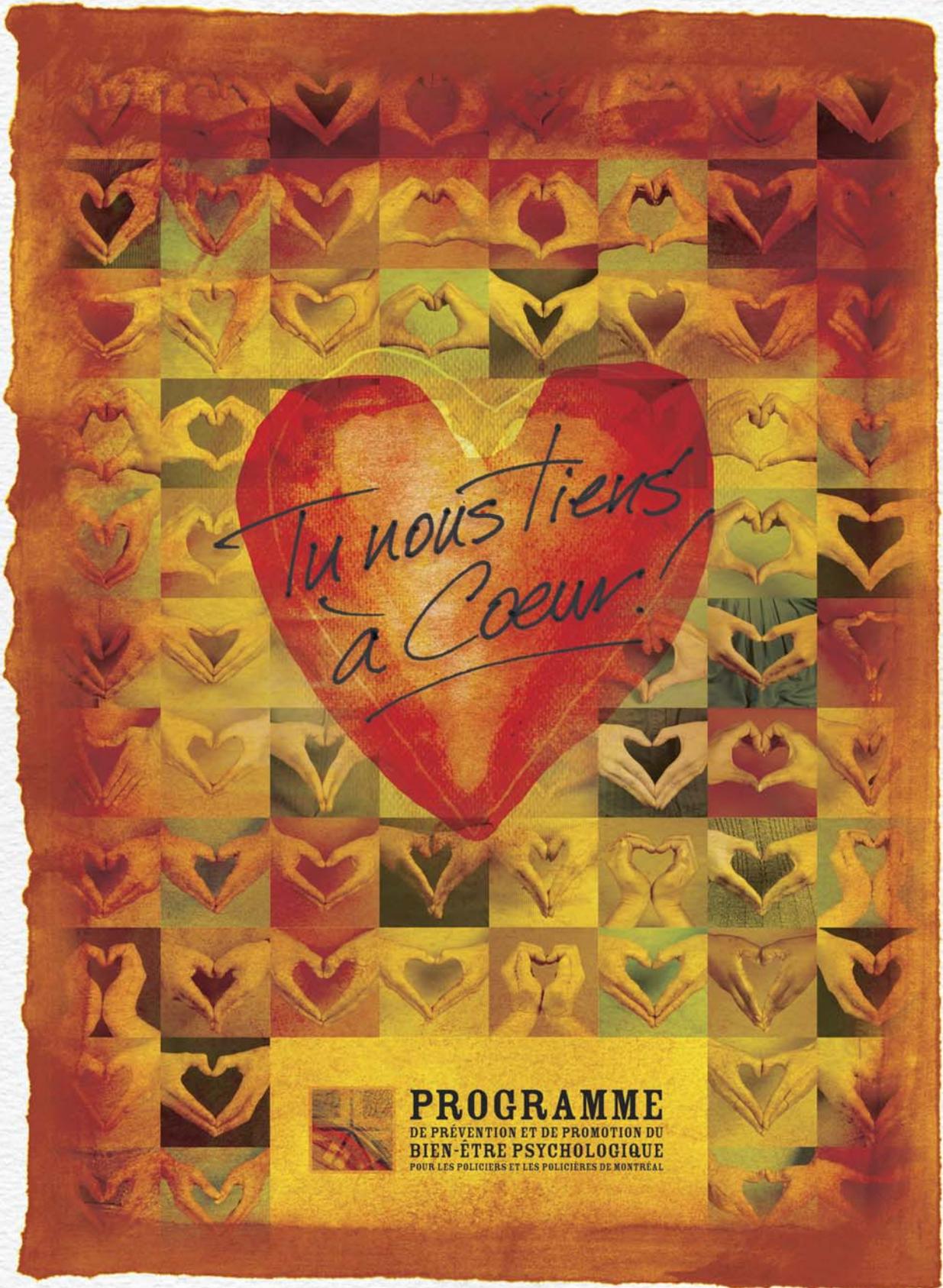
Problème personnel ?
Problème familial ?
Problème professionnel ?

Parlez-en !



Laissez vos coordonnées, un collègue vous rappellera
aussi rapidement que discrètement.





Tu nous tiens à Coeur!



PROGRAMME
DE PRÉVENTION ET DE PROMOTION DU
BIEN-ÊTRE PSYCHOLOGIQUE
POUR LES POLICIERS ET LES POLICIÈRES DE MONTREAL



F Fraternité des policiers et policières de Montréal